

## ■ CARTE BLANCHE À...

## Thierry Amouroux

Secrétaire général du syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI CFE-CGC). Sur la revalorisation des infirmières hospitalières.

Depuis 1979, lorsque les études d'infirmières sont passées en trois ans, les professionnelles revendiquaient la reconnaissance du niveau bac + 3. L'an dernier, le ministère a enfin reconnu le grade licence des études, et a traduit cela pour les infirmières hospitalières par un passage en catégorie A (meilleur salaire).

Elles avaient six mois pour choisir entre conserver le droit de partir à 57 ans (avec une retraite proportionnelle à leur temps de travail) ou passer en catégorie A (retraite pleine à 62 ans). La dernière revalorisation datant de la grande grève infirmière de 1988, le Gouvernement pensait inciter les infirmières à travailler plus longtemps par une pénurie qui va s'amplifier.

Mais avec ce chantage à la retraite, le Gouvernement a dévié le passage en catégorie A. Alors que la pénibilité de l'exercice est un fait objectif attesté par de nombreux indicateurs (20 % des infirmières retraitées sont en invalidité, et les infirmières retraitées meurent à 78 ans au lieu de 87 ans selon la caisse de retraite CNRACL).

Donc, la majorité des infirmières a préféré partir en retraite à 57 ans, plutôt que d'avoir un meilleur salaire. C'est essentiellement les moins de 35 ans qui ont fait le choix de passer en A, car il risque d'y avoir bien autres réformes des retraites avant qu'elles atteignent l'âge nécessaire !



Thierry Amouroux.

À contrario, les plus de 45 ans sont restés en catégorie B, car la hausse salariale est étalée jusqu'à juillet 2015, elles auraient donc bénéficié d'un faible gain salarial et perdu beaucoup plus sur le montant de leur pension. Même le député UMP rapporteur du texte avait indiqué que la revalorisation était autofinancée à 90 % par les effets retraite !

Prendre d'une main pour donner de l'autre n'a pas motivé les infirmières pour qui il est incompréhensible que la loi accordant la pénibilité à la profession, votée en 2003 lorsque François Fillon était ministre des affaires sociales, soit retirée sept ans plus tard par le gouvernement du même François Fillon. Manque de personnel et de moyens, logique de rentabilité : beaucoup ont refusé de travailler plus (long-temps) pour gagner plus !

## OPINIONS

## Aux grands maux, les grands remèdes

« L'initiative d'imprimer des photos négatives au verso des paquets de cigarettes sera, espérons-le, dissuasive mais les fumeurs vont probablement encore protester en disant que c'est l'Etat qui fait d'énormes bénéfices avec les taxes. C'est vite oublier les 60 000 décès annuels par cancer du tabac qui ont nécessité très longtemps des soins spéciaux très onéreux pour la Sécurité, donc pour tous les contribuables, et qui absorbent très largement ces fameuses taxes !

Il faut y ajouter les pertes d'emplois provoquant un désarroi affectif et matériel dans les familles par diminution du pouvoir d'achat, accroissement des charges, manque à gagner pour le fisc etc.

Les mots sont durs mais c'est la réalité. J'ai moi-même arrêté de fumer il y a 41 ans lorsque j'ai vu sur grand écran une opération d'un cancer de la gorge dû au tabac et depuis lors, je n'ai plus jamais touché une seule cigarette. En souvenir, j'en conserve une cartouche entière dans l'armoire, mais sans faire de vilain jeu de mots, elles doivent être "sèches" maintenant ! Enfin, pourquoï ne pas diffuser de tels documents à la télé ce qui serait bien plus dissuasif encore. Sans cet arrêt bénéfique, je ne serais certainement plus là pour le dire. »

René, par courriel.

## Halte à la sacro-sainte voiture

« Horrible fait divers. Voilà comment est résumé le terrible accident de Chelles qui nous interpelle. Comment faire pour juguler de tels crimes sur la route ? beaucoup de lecteurs mettent en cause la justice, le manque d'effectifs de police et de gendarmes. Peut-être, mais personne ne se pose la question de savoir comment ce chauffard, ivre et récidiviste, a pu s'acheter une voiture alors qu'il n'avait pas de permis. Savez-vous que vous pouvez aller chez n'importe quel vendeur de voitures ou particulier, et repartir avec une voiture sans présenter de permis ni d'assurance ? Alors, qui est le responsable ? La sécurité routière devrait se pencher sur ce problème. Avec tous les moyens informatiques que nous possédons en France, il est facile de retrouver tous ces chauffards qui roulent sans permis ni assurance. Mais là, on touche à la sacro-sainte voiture, ainsi que toute la chaîne de fabricants et de vendeurs. N'y a-t-il pas une certaine hypocrisie de nos responsables politiques tenant souvent deux langages différents ?

A vous de juger. Toujours est-il qu'une famille est détruite. On va tenir des paroles d'émotion, rassurantes dans l'immédiat, et après ? Rien, car ce n'est pas la première fois que ce genre d'accident arrive en France. Faut-il que ce soit la famille d'un responsable politique qui soit dans la même situation que celle de Chelles pour qu'enfin on puisse prendre des mesures énergiques contre tous ces délinquants ivres au volant. Pour terminer mon long propos cette dernière question : qui va payer ? »

Jean Tessaro, de Hagondange.

## Autodafé ou le retour vers la barbarie

« Chaque année l'annonce des festivités, au soir du 30 avril, "la sorcière devant être brûlée sur un bûcher", me glace le sang. C'est certainement une bonne chose que d'occuper les vandales potentiels de cette nuit-là, mais de là à faire, de l'autodafé, même en effigie, de la sorcière l'attraction principale de la soirée [...]. Selon une tradition très ancienne, sans doute un héritage du paganisme, la nuit du 30 avril au 1er mai, appartenait aux sorcières, qui jouaient aux humains toutes sortes de tours pendables, attribués sous d'autres latitudes aux trolls, aux gnomes voir aux esprits de la forêt.

Ces tours prétaient avant tout à rire et ne consistaient en aucun cas à asperger les façades des maisons de Ketchup, ni à mettre en danger la vie des automobilistes en enlevant les plaques d'égouts sur les routes [...].

L'autodafé est une « invention » de l'Inquisition, tribunal ecclésiastique destiné à traquer les hérétiques et ceux qui leur venaient en aide. Interdits de royaume, les juifs avaient le choix entre l'exil et la conversion au christianisme. Nombre de juifs, officiellement convertis, continuaient à pratiquer le judaïsme dans la clandestinité, devenant les hérétiques de l'époque. Par la torture, l'Inquisition arrachait n'importe quels aveux. Le châtiment le plus souvent appliqué était l'autodafé. Sanction à laquelle on soumettait volontiers sorciers et sorcières [...]. »

JMN, par courriel.

La suite du courrier est à lire sur le site : [www.republicain-lorrain.fr](http://www.republicain-lorrain.fr)

**L'atout Carla.** — Interrogé sur le fait de savoir si Mme Brunet-Sarkozy était un atout pour Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Debré, président du conseil constitutionnel, a lancé : « Ne résumons pas l'avenir de la France à ces problèmes de savoir si le couple marche bien, marche pas bien, s'il y a des enfants, pas d'enfant [...] Qu'est-ce que ça veut dire ? Arrêtons, arrêtons, arrêtons... »

« Dans la Constitution, moi qui suis un constitutionnaliste, il n'y a pas de statut pour la femme du président de la République. Si vous prenez les différentes femmes de Loubet, de Doumergue — qui s'est marié 12 jours avant de quitter la présidence de la République —, si vous parlez de Mme Coty, de Mme de Gaulle... elles ont joué un rôle mais qui n'est pas constitutionnel », a-t-il rappelé.

**Nouvelle colonie.** — Umberto Bossi, ministre des Réformes et leader du parti anti-immigrés de la Ligue du Nord, allié-clé de la coalition gouvernementale de Silvio Berlusconi a déclaré : « Nous sommes devenus une colonie française », pour dénoncer les résultats du sommet bilatéral, à Rome entre Nicolas Sarkozy et le chef du gouvernement, Silvio Berlusconi. Il a ajouté : « Ce n'est pas en disant toujours oui qu'on acquiert du poids sur la scène internationale. »



Jean-Louis Debré, président du conseil constitutionnel.

**laïcité.** — Le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon se dit « révolté par la décision prise par Nicolas Sarkozy d'envoyer le Premier ministre en qualité de représentant de la République française » à la cérémonie de béatification de Jean Paul II, à Rome. « Cette décision confirme à nouveau la dérive anti-laïque de ce gouvernement, et sa conception d'une "laïcité à géométrie variable" qui stigmatise nos concitoyens musulmans et exalte en permanence la foi catholique et les "racines chrétiennes de la France" ». Pour le PG, la présence de M. Fillon n'est qu'« une grossière opération de communication politique destinée à flatter l'électorat catholique ».

**Chut, sinon....** — Le porte-parole du gouvernement, François Baroin, a déclaré à propos de Rama Yade : « Il y a des obligations de réserve qui sont imposées à tous les représentants de la France qui ont le titre d'ambassadeur. Ces obligations de réserve s'imposent à tout le monde, y compris à celles et ceux qui ont une trajectoire politique [...] Le message a été adressé très clairement à l'intéressée. Il me semble important pour elle que ce message soit entendu si elle souhaite poursuivre une carrière d'ambassadeur », a-t-il prévenu.



Jean-Luc Mélenchon, fondateur du Front de gauche. Photo RL

## ■ REVUE DE COURRIER

## anti-antinucléaires

## En vert et contre tout

Certains lecteurs pensent que l'on en fait un peu trop actuellement avec l'écologie. Ils dénoncent comme une pensée unique qui pêcherait tant par son intransigeance que par son angélisme en ce 21<sup>e</sup> siècle.

Le vert ferait-il voir rouge ? Nul daltonisme en la matière ! juste l'expression d'un certain ras-le-bol écologique exprimé, par certains lecteurs.

Ainsi, **JDA, par courriel**, assène-t-il : « Moi, je serai écolo quand monsieur Nicolas Hulot cessera de rouler en 4x4 en Bretagne et en Corse. Et d'utiliser les hélicoptères pour un oui ou pour un non... En me reprochant de ne pas aller en vélo sous la pluie, chercher mon pain. C'est dit un peu brutalement mais c'est nécessaire pour faire face au bombardement de "écologiquement correct" et de son explosion prévisible après Copenhague. »

Il poursuit : « Dans le chapitre "c'est bon pour la planète, il convient d'ajouter que les panneaux solaires, on ne sait qu'en faire quand ils arrivent en fin de vie, car ils contiennent plein de silicium et autres métaux lourds très polluants. Ne croyez surtout pas que je sois contre les économies d'énergie, je suis à 100 % pour, quand elles sont réalistes, »

C'est ce manque de réalisme qui irriterait certains

**Jean Malnati de Metz**, écrit : « Sur France 3, Madame Marie-Anne Isler-Béguin déclarait que 80 % de l'énergie électrique française provenait de l'énergie nucléaire et qu'il n'y avait pas besoin de tout cela ! Cet hiver, il a fallu qu'EDF importe de l'énergie électrique pour satisfaire les Français qui avaient besoin de se chauffer avec cette énergie. Je souhaite que cette dame ainsi que le collectif antinucléaire montrent l'exemple pour pouvoir sortir du nucléaire. Il suffit que ces gens demandent à EDF de réduire la puissance souscrite pour leur compteur électrique de 80 % (...) Cela leur permettra d'alimenter quelques ampoules à économie d'énergie, sans pour autant permettre l'utilisation de leurs appareils ménagers ou autres. Ni même la possibilité de recharger les batteries de leurs vélos à assistance électrique... »

Il conclut : « Si ces gens brassent beaucoup d'air sans fournir

plus d'énergie que les éoliennes sans vent, il suffit de leur faire redécouvrir les bonnes vieilles chandelles. »

## Récréations à supprimer

**A.K., de Merlebach**, n'en pense pas moins : « Aux manifestants anti-centrale du site Europôle 2, à Hambach », elle dit : « A nous tout le confort électrique, aux autres les nuisances de la fabrication ». Belle mentalité ! Quand on sait que depuis des décennies des habitants du bassin houiller subissent les désagréments de leur confort. »

Quant à **M-F. J., par courriel**, elle semble surtout préoccupée par une vision fort réduite du principe de précaution brandi par les uns. Ainsi, juste aux lendemains de la catastrophe nucléaire de Fukushima : « J'ai demandé à notre école si les récréations jeudi, vendredi étaient supprimées mais à ma grande surprise : aucune consigne n'était donnée », se désole-t-elle.

Et comme ses tentatives de sai-



Le 25 avril, plus de 3 000 antinucléaires manifestaient devant la centrale de Cattenom. Photo Archives RL

sir le ministère de l'Éducation ont été vaines, elle a gardé ses files à la maison.

« Je vis dans un pays qui nous a déjà menti par le passé », se

justifie-t-elle.

Ah ce fameux nuage de Tchernobyl...

M.D.

## patrouilleur de la police nationale

## ■ POINT DE VUE

## « Je suis un peu dubitatif »

Alain Corbion, secrétaire général adjoint de l'Unsa police, jette un regard mitigé sur "l'innovation" annoncée par le ministre de l'Intérieur : les patrouilleurs. Plus que du bleu dans les cités, il en espère un réel travail de proximité.

## Que vous inspirent ces fameux patrouilleurs ?

Pour les plus anciens d'entre nous, on est tenté de faire le rapprochement avec l'ilotage, tout ce qui était lié aux « proximières » ; terme fabriqué à l'époque pour des agents chargés justement d'un travail consistant, dans un périmètre défini, à mener une action permanente, constante, à la fois préventive et dissuasive. C'est être visible, donner de la visibilité à l'action policière. C'est surtout un gros travail de relations publiques. L'idée c'était qu'il y ait un maillage territorial assez pertinent et que chacun des intervenants s'approprie un secteur. Pour une action quotidienne en étant connu et reconnu par la population.

Quelle différence, alors, avec l'ancienne police de proximité ?

Nous n'avons pas eu présentation de ce que va être la mission de ces patrouilleurs. Nous n'avons pas été consultés. Officiellement, le dispositif sera présenté aux représentants du personnel, aux syndicats des policiers, par le directeur général de la police nationale - l'entretien a été réalisé mardi dernier, NDLR - . On va alors nous expliquer ce que c'est le patrouilleur de la Police nationale et comment ça marche. Alors même qu'il y a, d'ores et déjà, tout un travail fait pour le rendre opérationnel à partir de cette semaine ou de la semaine prochaine. Cela s'appelle le dialogue social... Il y a quatre sites pilotes : Strasbourg, Nice, Grenoble et Mantes-la-Jolie.

Ces patrouilleurs, une bonne solution ?

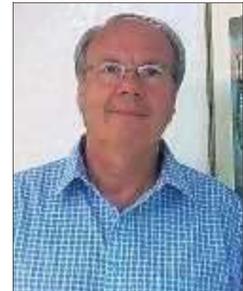
Je suis un peu dubitatif. Difficile de vous répondre. Je ne sais

pas qu'elle va être la véritable mission du patrouilleur. Sera-t-elle uniquement dissuasive ? Est-ce qu'il fera un peu ou beaucoup de prévention ? Fera-t-il de la répression ? La police, c'est quelque chose d'extrêmement complexe. Ce n'est pas le marché du coin avec un qui vend du poisson et l'autre de la charcuterie. La police est une énorme machine où tous les éléments de la chaîne doivent être liés et fonctionner de façon cohérente entre eux. Ce n'est pas parce que l'on va mettre dans un quartier, ici ou là, des patrouilleurs (binômes) que, tout d'un coup la machine, se mettra à mieux fonctionner.

En attendant, on va réaménager dans la Police nationale pour ces patrouilleurs...

Nous avons dénoncé les effets pervers de la révision générale des politiques publiques (RGPP) qui

restreint les embauches. M. Guéant dit : " On va relancer la machine à recruter et former des policiers ". On aurait alors une inversion de tendance. Peut-être qu'ils ont senti que l'on avait touché le fond du fond au niveau des effectifs. Là aussi où l'on peut voir un mieux, c'est de penser que revenir à ce type de présence pourrait permettre d'apaiser et d'enrichir les relations entre la police et la population. Nous autres syndicalistes, nous observons, dans le ressenti de nos collègues policiers, comme un souffrance qui provient, notamment, du déficit de confiance entre la population et le monde policier. Cela est un constat. Il y a, à la fois de la distance géographique et de la distance par rapport aux relations. Est-ce que le dispositif des patrouilleurs contribuera à réduire ces distances ? On



Alain Corbion

peut l'espérer. Un de aspects de la police de proximité, c'était de fidéliser, de pérenniser des relations entre policiers et citoyens.

Propos recueillis par Malick DIA.

## insolite

## ■ LA PHOTO



Pendant qu'une grève nationale des Voies navigables de France paralysait les péniches de leurs parents, comme ici au pont-écluse Robert Schuman de Thionville, les enfants de bateliers goûtaient aux joies de la baignade dans la Moselle. Le malheur des uns... Photo Pierre HECKLER.

## ■ PAROLES

## La complainte de l'Ancien

« France, une enquête faite par ton Médiateur de la République, fait ressortir comment tu laisses tes vieilles personnes. Tu fais des lois qui ne sont jamais respectées ; alors tu laisses souffrir tes vieux citoyens et leurs problèmes se règlent tout naturellement par leur décès [...] Le Médiateur a livré un tableau assez effrayant, sinon effrayant [...] et toi, tu pars faire la guerre dans d'autres pays. »

T.R., par courriel.

## Pour nous écrire

Par courrier : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9.

Par E-mail : [forum@republicain-lorrain.fr](mailto:forum@republicain-lorrain.fr)

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront.

Important : chaque texte ne devra pas excéder 20 lignes dactylographiées.

Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

## COUP DE GUEULE

## "Cadeau" indu

« Deux ans après la baisse de la TVA dans la restauration de 19,6 à 5,5 % (beau cadeau !), les restaurateurs voudraient nous faire croire qu'ils ont rempli leur contrat avec les consommateurs ! F... si l'on en juge par les basses dérisoires appliquées [...]. »

On nous dit que cette baisse de TVA a permis ou va permettre l'embauche de 20 000 personnes mais ce chiffre est parfaitement invérifiable compte tenu de la fluctuation des emplois saisonniers.

Par ailleurs, certains restaurateurs reconnaissent que ce cadeau de l'État a sauvé leur établissement de la faillite ou que cette manne substantielle leur a permis d'améliorer ou de transformer leur outil de travail pour le bien-être de leurs clients. Mais est ce que tout cela doit être pris en charge par la contribution nationale ? Car cette baisse de TVA "coûte" à nos finances publiques la "modique" somme de 2,4 milliards d'euros par an alors que le déficit budgétaire est colossal ! »

M. Noël, par courriel.

## Bienvenu au club

« La publicité rapporte beaucoup [...] aux vedettes ou gens connus qui la présentent. Il est assez étonnant d'entendre actuellement, en boucle à la radio, une annonce de Jean-Pierre Coffe, qui avec sa verve habituelle, nous incite à acheter des produits dans un magasin "hard discount". Personnellement et pour beaucoup d'entre nous, aucun problème. Néanmoins, venant de sa part c'est assez sidérant. Lui qui depuis des années, traitait ces produits de m... et nous demandait plutôt d'aller chez Fauchon. La crise en fait, elle est pour tout le monde. »

B.G. par courriel.